



## MEGANE II

Type

BMX X
CMX X
EMX X
GMX X
KMX X
LMX X
JMX X
SMX X

## SCENIC II

JMX X
-------

*équipés de Carte Renault mains libres*

Annule et remplace la Note Technique n° 4659A de AOÛT 2006.

**Modifications :** Modification des voies des connecteurs de l'opération 5.2.

51A

### CONDAMNATION ET DECONDAMNATION DES OUVRANTS EN MODE MAINS LIBRES

Autre sous-chapitre concerné :

87C

Document de base :

Manuel de Réparation : **364, 365, 366, 370, 371**

Note technique : **0864A, 6015A**

"Les Méthodes de Réparation prescrites par le constructeur, dans ce présent document, sont établies en fonction des spécifications techniques en vigueur à la date d'établissement du document.

Elles sont susceptibles de modifications en cas de changements apportés par le constructeur à la fabrication des différents organes et accessoires des véhicules de sa marque".

Tous les droits d'auteur sont réservés à RENAULT S.A.S.

La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de RENAULT S.A.S.

**DONNEES TECHNIQUES**

**Ressenti client**

- Condamnation et/ou décondamnation des ouvrants impossible en fonctionnement mains libres.

**NOTA**

Conditions d'application de cette note technique :

- L'incident est un problème de condamnation et/ou de décondamnation des ouvrants et non un problème d'ouverture et/ou de fermeture des ouvrants.
- La ou les carte(s) fonctionne(nt) correctement en mode standard.

**Cause possible**

**Incident uniquement de la fonction condamnation mains libres sur :**

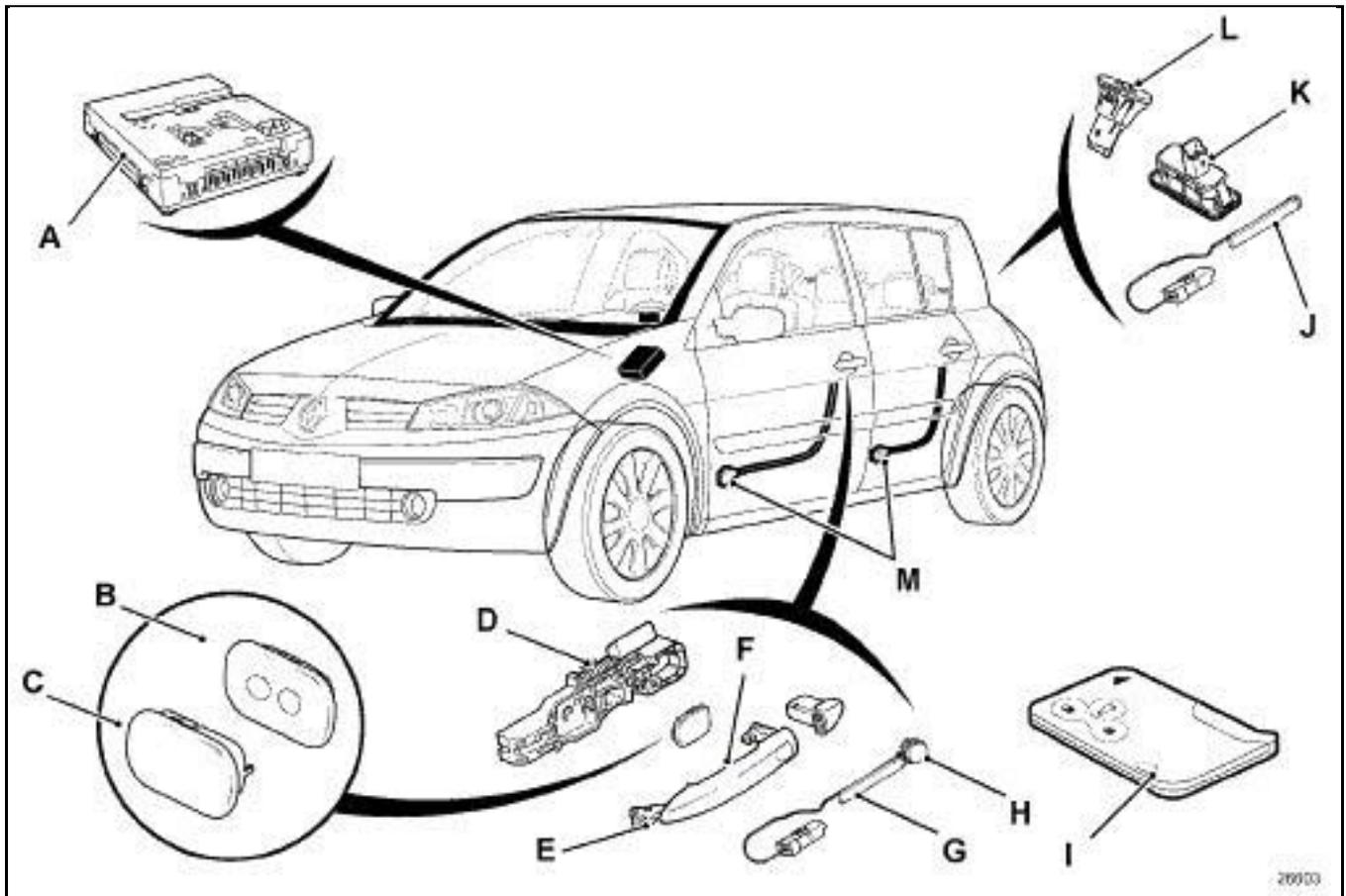
- L'Unité Centrale Habitable (**UCH**) (**A**).
- La ou les touche(s) de condamnation de poignée de porte ou hayon (**H, L**).
- Les faisceaux électriques portes, hayon, habitacle.

**Incident uniquement de la fonction décondamnation mains libres sur :**

- L'UCH (**A**).
- La ou les verrines(s) (**B**).
- Le ou les miroirs(s) sur poignée de porte (**F**).
- Le ou les module(s) capteur optique (**D**).
- Les faisceaux électriques portes, hayon, habitacle.

**Incident des fonctions condamnation et décondamnation mains libres sur :**

- L'UCH (**A**).
- La ou les cartes (**I**).
- La ou les antennes (**G, J**).
- Les faisceaux électriques portes, hayon, habitacle.



- A – Unité Centrale Habitacle
- B – Verrine mains libres
- C – Obturateur
- D – Module capteur optique (intégrant le switch de back-up)
- E – Poignée de porte
- F – Miroir sur poignée de porte
- G – Antenne d'ouverture
- H – Touche de condamnation sur poignée
- I – Carte Renault mains libres
- J – Antenne d'ouverture sur hayon
- K – Touche de décondamnation hayon (commande d'ouverture)
- L – Touche de condamnation sur hayon (au centre du logo Renault)
- M – Connecteur de pied de porte

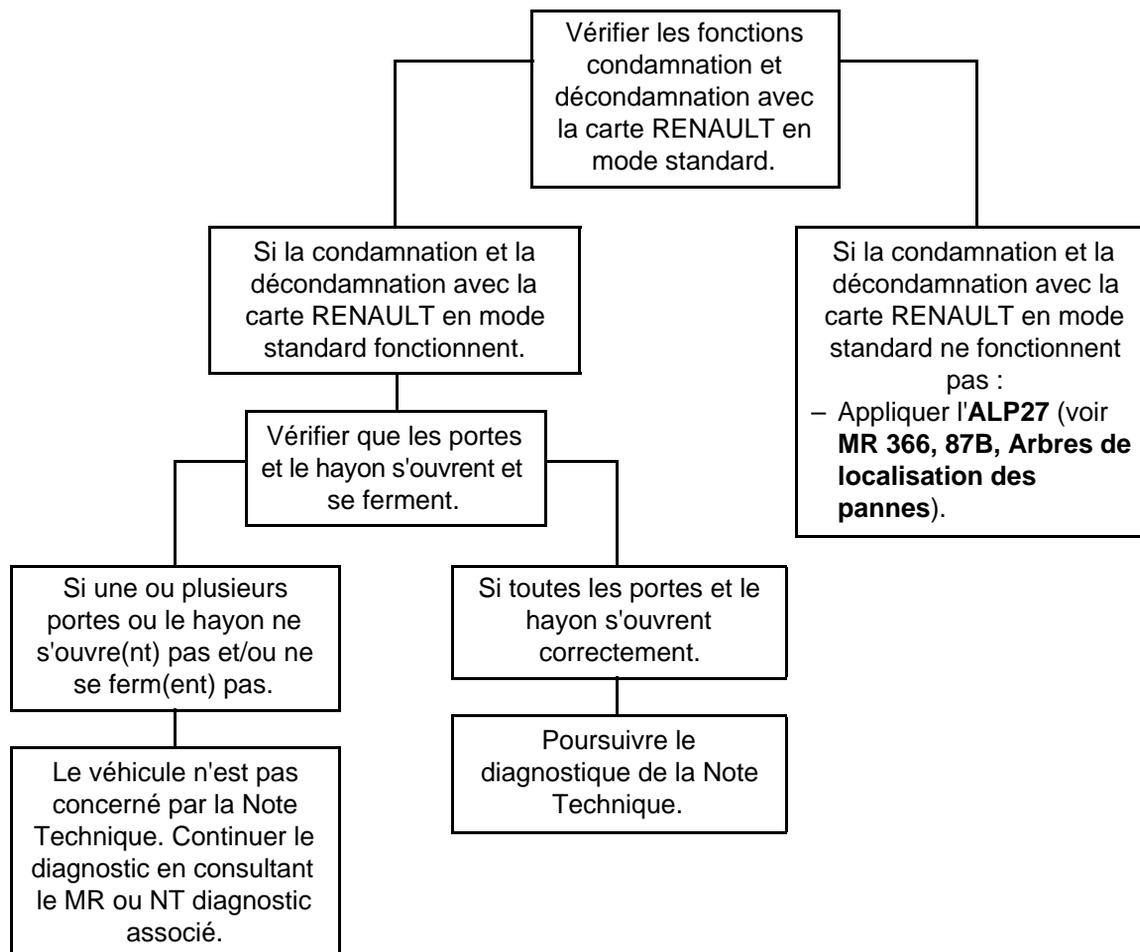
### Diagnostic

#### DIAGNOSTIC PRELIMINAIRE

– Effectuer les contrôles ci-dessous.

#### IMPORTANT

Lire **IMPERATIVEMENT** les particularités du fonctionnement en mode main libre en **Annexe** avant de commencer les contrôles préliminaires.



- Si l'incident concerne **UNIQUEMENT** la fonction de condamnation mains libres :

- Contrôler :
  - que le moteur ne tourne pas,
  - l'absence du **+ APC**,
  - l'absence de la **carte RENAULT (I)** dans le lecteur de carte (I),
  - que **les touches de condamnation de poignée de porte (H)** ne soient pas bloquées enfoncées,
  - que toutes les portes et le hayon ainsi que la lunette arrière (si équipé) soient fermés (s'assurer de l'extinction des éclairages intérieurs).

- Poursuivre le diagnostic selon le **DIAGNOSTIC COMPLEMENTAIRE**.

- Si l'incident concerne **UNIQUEMENT** la fonction de décondamnation mains libres :

- Contrôler :
  - que le moteur ne tourne pas,
  - l'absence du **+ APC**.
  - que **les touches de condamnation de poignée de porte (H)** ne soient pas bloquées enfoncées,
  - que **les verrines (B) des modules capteurs optiques (D) et les miroirs (F)** sur les poignées ne sont pas peints, obturés ou absents,
  - que **les verrines (B) des modules capteurs optiques (D)** soient des **verrines mains libres (B)** et non des **simples obturateurs (C)**.

- Poursuivre le diagnostic selon le **DIAGNOSTIC COMPLEMENTAIRE**.

- Si l'incident concerne les fonctions de condamnation et de décondamnation mains libres :

- Contrôler :
  - que le moteur ne tourne pas,
  - l'absence du **+ APC**,
  - l'absence de la **carte RENAULT (I)** dans le lecteur de carte.

- Poursuivre le diagnostic selon le **DIAGNOSTIC COMPLEMENTAIRE**.

### DIAGNOSTIC COMPLEMENTAIRE

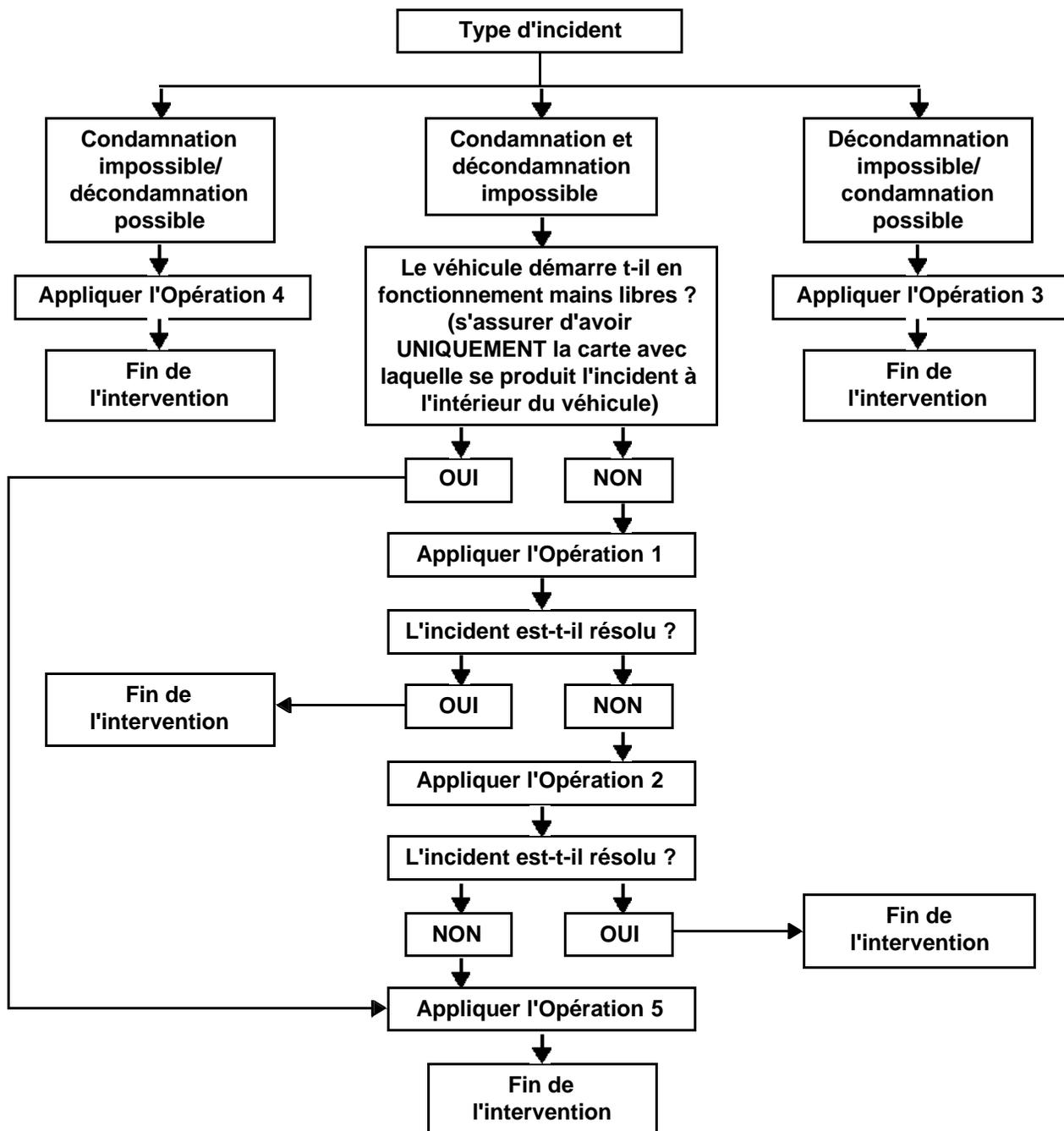
- A l'aide de l'outil de diagnostic **CLIP** :
  - Effectuer le test du "**réseau multiplexé**".
  - Entrer en communication avec l'**UCH**.

- Si un ou des code(s) défauts sont présent(s) à l'outil de diagnostic :
  - Traiter les codes défauts présents (voir **MR 366, 87B, interprétations des défauts**).

- Si aucun code défaut n'est présent à l'outil de diagnostic :
  - Poursuivre le diagnostic selon le **LOGIGRAMME PRINCIPAL**.

- Si l'incident apparaît **UNIQUEMENT** avec une seule **carte RENAULT (I)** :
  - Effectuer un contrôle de la carte RENAULT défectueuse :
    - Manuellement (visuel, piles).
    - A l'aide de l'outil **CLIP** en effectuant la commande **SC005 "Contrôle de carte"**.

**LOGIGRAMME PRINCIPAL**

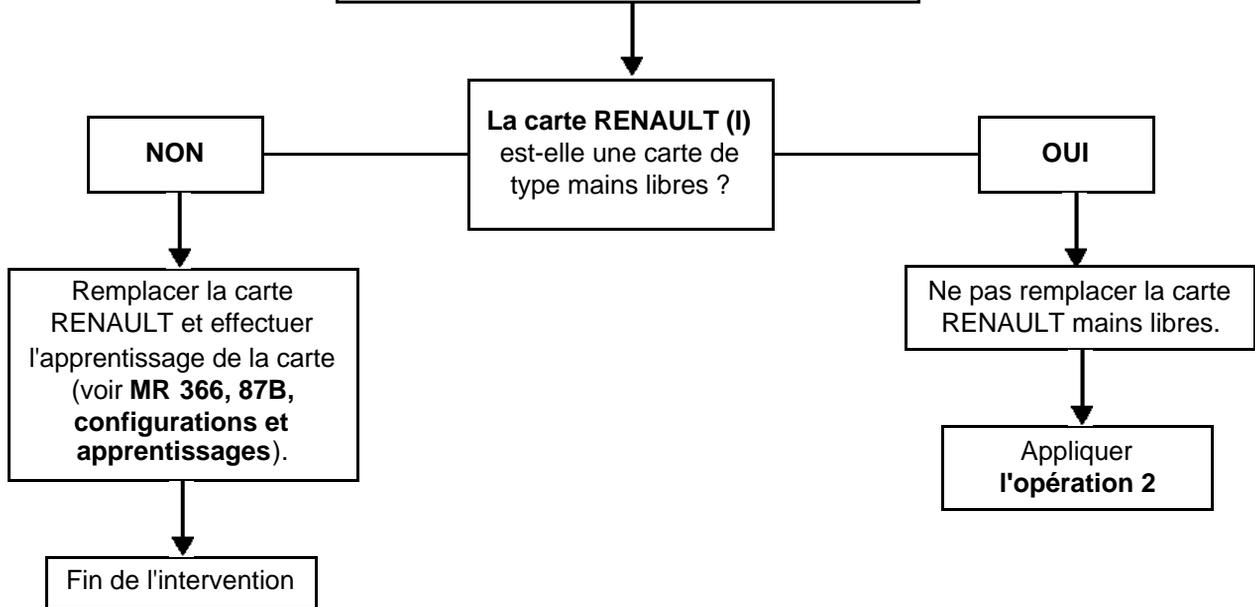


**OPERATION 1**

**Contrôle de carte RENAULT (I)**

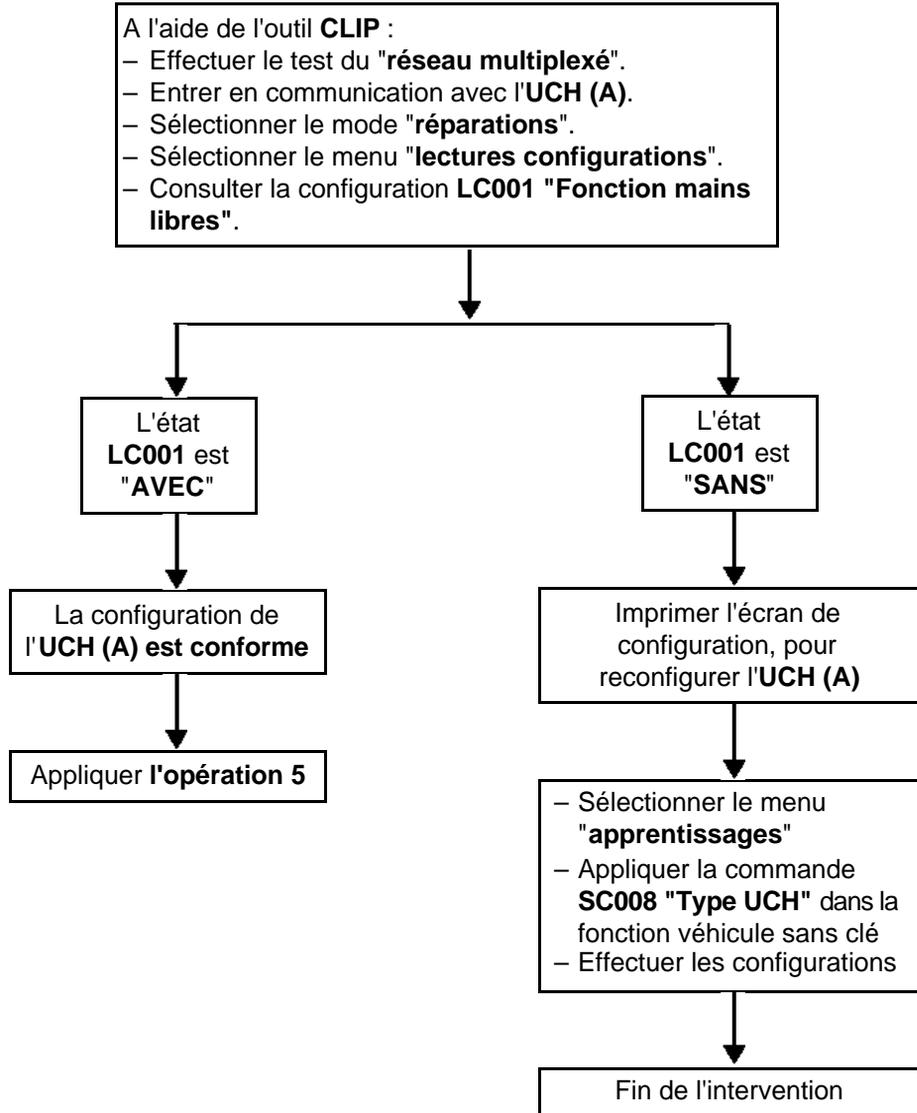
A l'aide de l'outil **CLIP** :

- Effectuer le test du "**réseau multiplexé**".
- Entrer en communication avec l'**UCH**.
- Sélectionner le mode "**réparations**".
- Sélectionner le menu "**apprentissages**".
- Appliquer la commande **SC005 "Contrôle de cartes"**.



**OPERATION 2**

**Contrôle de la configuration de l'UCH (A)**



**OPERATION 3**

**Contrôle des modules capteurs optiques (D)**

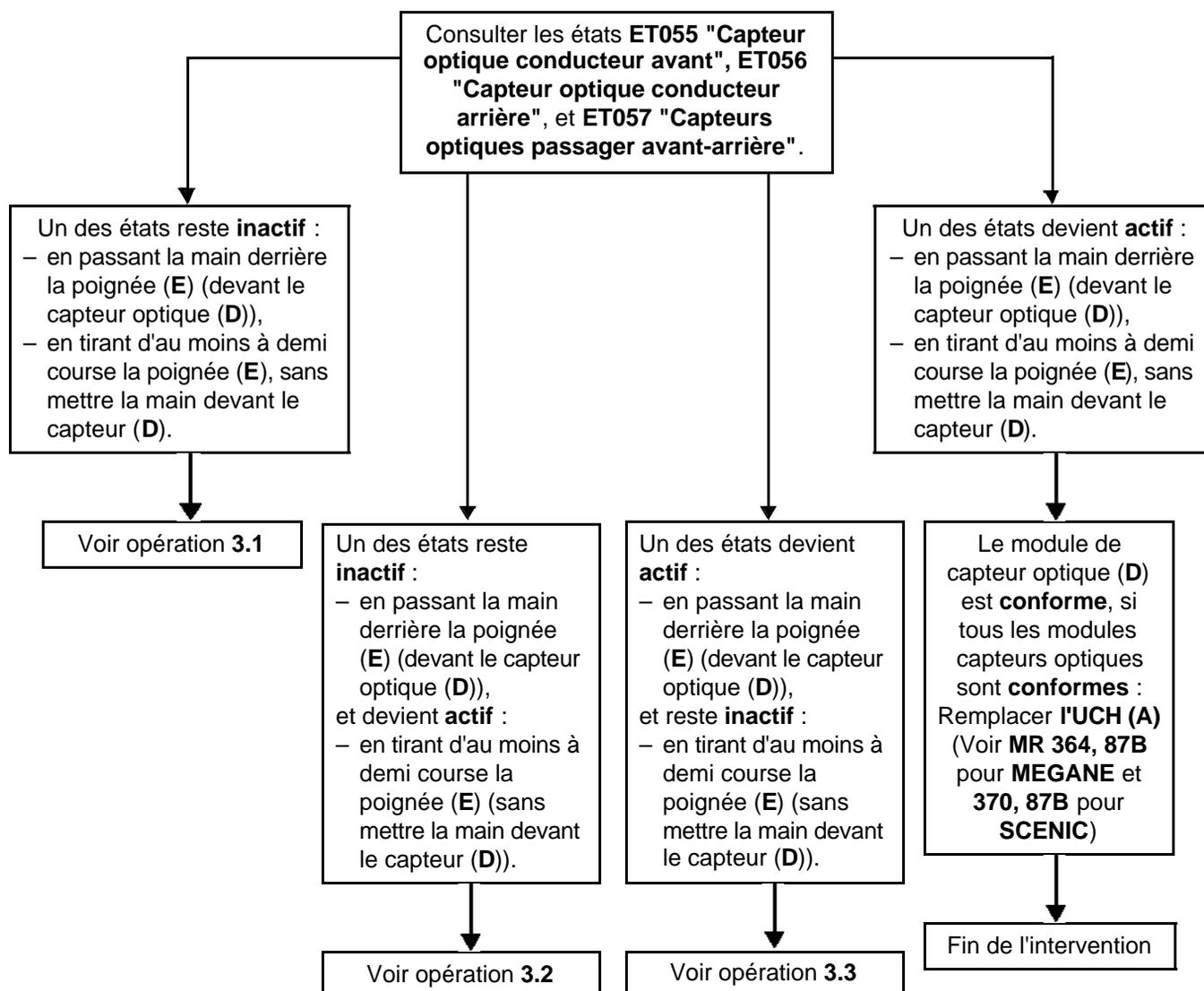
**Particularités de fonctionnement**

- L'**UCH (A)** alimente les **modules capteurs optiques (D)** en voie **3** (liaison **26P**, voie **3 UCH**, voie **3** de tous les **modules capteurs optiques (D)**). **72 heures** après la dernière condamnation l'**UCH (A)** coupe cette alimentation (pour une raison d'économie d'énergie). Dans ce cas là, il faut tirer sur **une poignée (E)** pour **décondamner** le véhicule, un contacteur est présent (**switch de back-up**), permettant d'envoyer l'information à l'**UCH (A)** "demande d'ouverture du véhicule". L'**UCH (A)** réalimente alors les **capteurs optiques (D)**. Il est nécessaire de tirer une deuxième fois sur **la poignée (E)** pour ouvrir la porte.
- Si un switch de back-up est bloqué appuyé, l'état correspondant (**ET055, 056 ou 057**) est "**actif**" en permanence.
- Si un élément extérieur (feuille d'arbre coincée, peinture ...), vient activer le **capteur optique (D)** en permanence l'état sera "**actif**" pendant 5 à 10 secondes et redevient "**inactif**". En retirant l'élément extérieur l'état redevient "**actif**".
- En fonctionnement normal lorsqu'il est actionné, le switch de back-up met à la masse la voie **21, 22 ou 23** du connecteur PE3 40 voies de l'**UCH (A)** (selon le switch utilisé). Un switch bloqué appuyé est donc équivalent à un court-circuit à la masse. Lorsqu'un switch de back-up est bloqué appuyé, après un délai de deux minutes, l'**UCH (A)** coupe l'alimentation **des capteurs optiques (D)**. L'état **ET054 "Capteurs optiques alimentés"** devient "**NON**" et le code défaut **DF015** est présent.

- A l'aide de l'outil de diagnostic **CLIP** :
  - Effectuer le test du "**réseau multiplexé**".
  - Entrer en communication avec l'**UCH (A)**.
  - Dans les états et paramètres, consulter l'état **ET054 "Capteurs optiques alimentés"**.
- Si l'état **ET054 "Capteurs optiques alimentés"** est "**NON**" :
  - Décondamner le véhicule à l'aide de **la carte RENAULT (I)** en mode standard (le véhicule n'est donc pas condamné depuis plus de **72 heures**).
- Contrôler l'état **ET054** :
- Si l'état **ET054** est toujours "**NON**", et qu'aucun code défaut n'est présent :
  - Remplacer l'**UCH (A)** (Voir **MR 364, 87B** pour **MEGANE** et **370, 87B** pour **SCENIC**).
  - Fin de l'intervention.
- Si l'état **ET054** est "**OUI**".
  - Poursuivre l'**opération 3**.

**NOTA**

L'alimentation des modules capteurs optiques est commune, les signaux des modules capteurs optiques sont réunis en trois groupes : Porte côté conducteur avant, Porte côté conducteur arrière, Portes côté passager avant et arrière.



**Opération 3.1**

Contrôler l'isolement et la continuité de la liaison correspondante :

**– pour le capteur AVG :**

voie 1 module capteur → voie 21  
connecteur PE3 40 voies **UCH**,  
voie 2 → **masse**, voie 3 → voie 3  
connecteur PE3 **UCH**

**– pour le capteur AVD :**

voie 1 module capteur → voie 23  
connecteur PE3 40 voies **UCH**,  
voie 2 → **masse**, voie 3 → voie 3  
connecteur PE3 40 voies **UCH**

**– pour le capteur ARG :**

voie 1 module capteur → voie 22  
connecteur 40 voies PE3 **UCH**,  
voie 2 → **masse**, voie 3 → voie 3  
connecteur PE3 40 voies **UCH**

**– pour le capteur ARD :**

voie 1 module capteur → voie 23  
connecteur PE3 40 voies **UCH**,  
voie 2 → **masse**, voie 3 → voie 3  
connecteur PE3 40 voies **UCH**.

Si l'isolement et la continuité sont **non conformes** :  
contrôler le câblage, les connecteurs sur la liaison et effectuer la réparation nécessaire (voir **NT 6015A**).

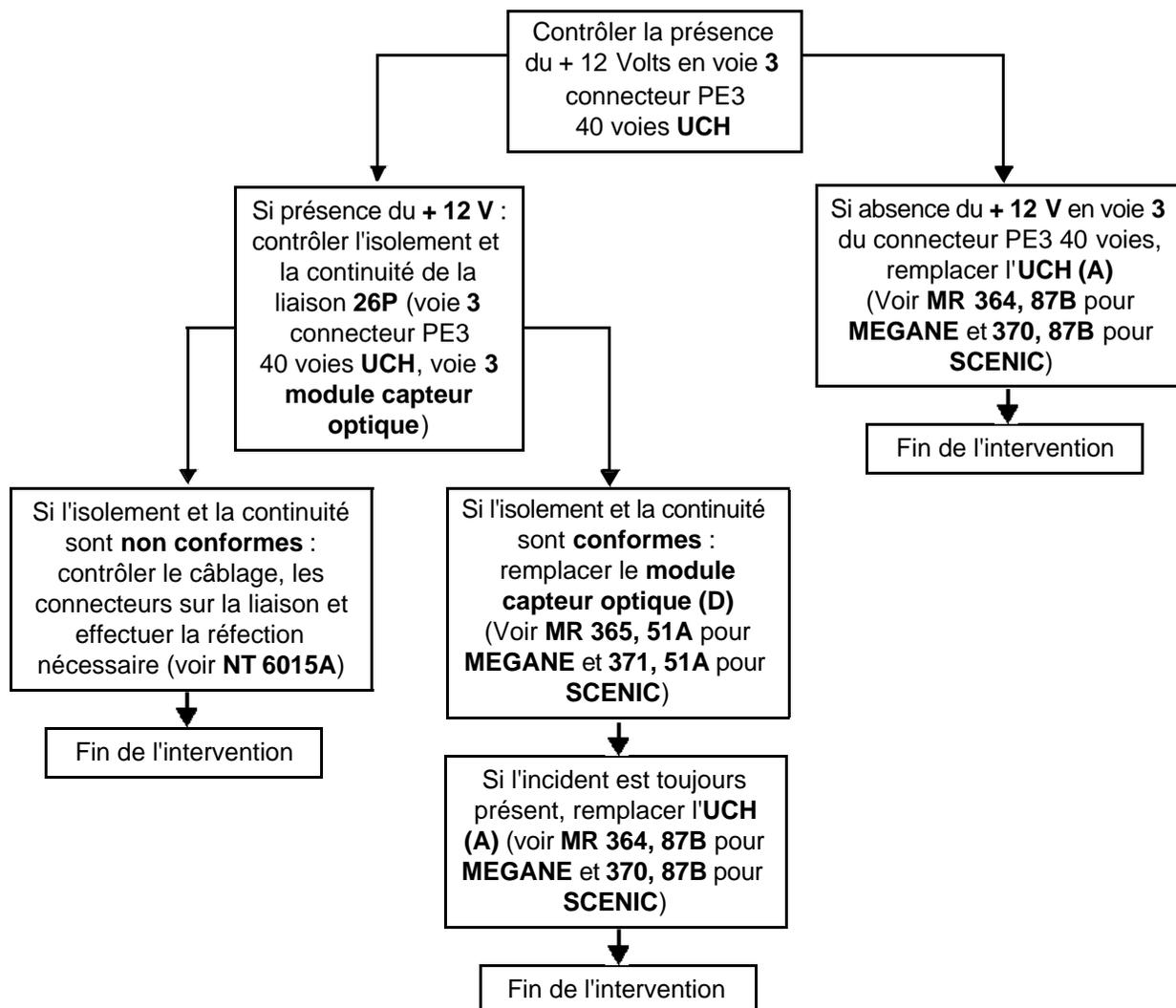
Fin de l'intervention

Si l'isolement et la continuité sont **conformes** : remplacer le **module capteur optique (D)**  
(Voir **MR 365, 51A** pour **MEGANE** et **371, 51A** pour **SCENIC**).

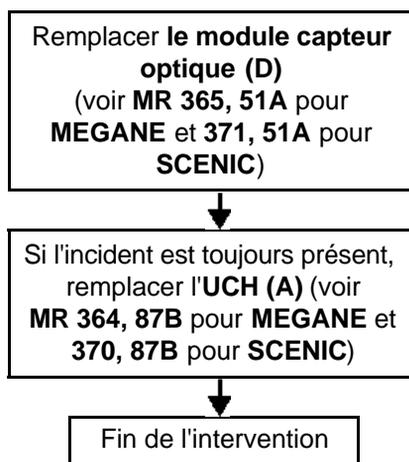
Si l'incident est toujours présent, remplacer l'**UCH (A)**  
(Voir **MR 364, 87B** pour **MEGANE** et **370, 87B** pour **SCENIC**).

Fin de l'intervention

**Opération 3.2**



**Opération 3.3**



**OPERATION 4**

**Contrôle des touches de condamnation (H, L)**

A l'aide de l'outil de diagnostic **CLIP** :

- Effectuer le test du "**réseau multiplexé**".
- Entrer en communication avec l'**UCH (A)**.
- Consulter les états et paramètres,
- Vérifier que les états **ET058 "Touches conda sur poignée côté conducteur"**, **ET059 "Touches conda côté passager"** passent de l'état "**relachée**" à l'état "**appuyée**" en appuyant sur la touche de condamnation (**H**) correspondante.

**NON**

Voir opération **4.1**

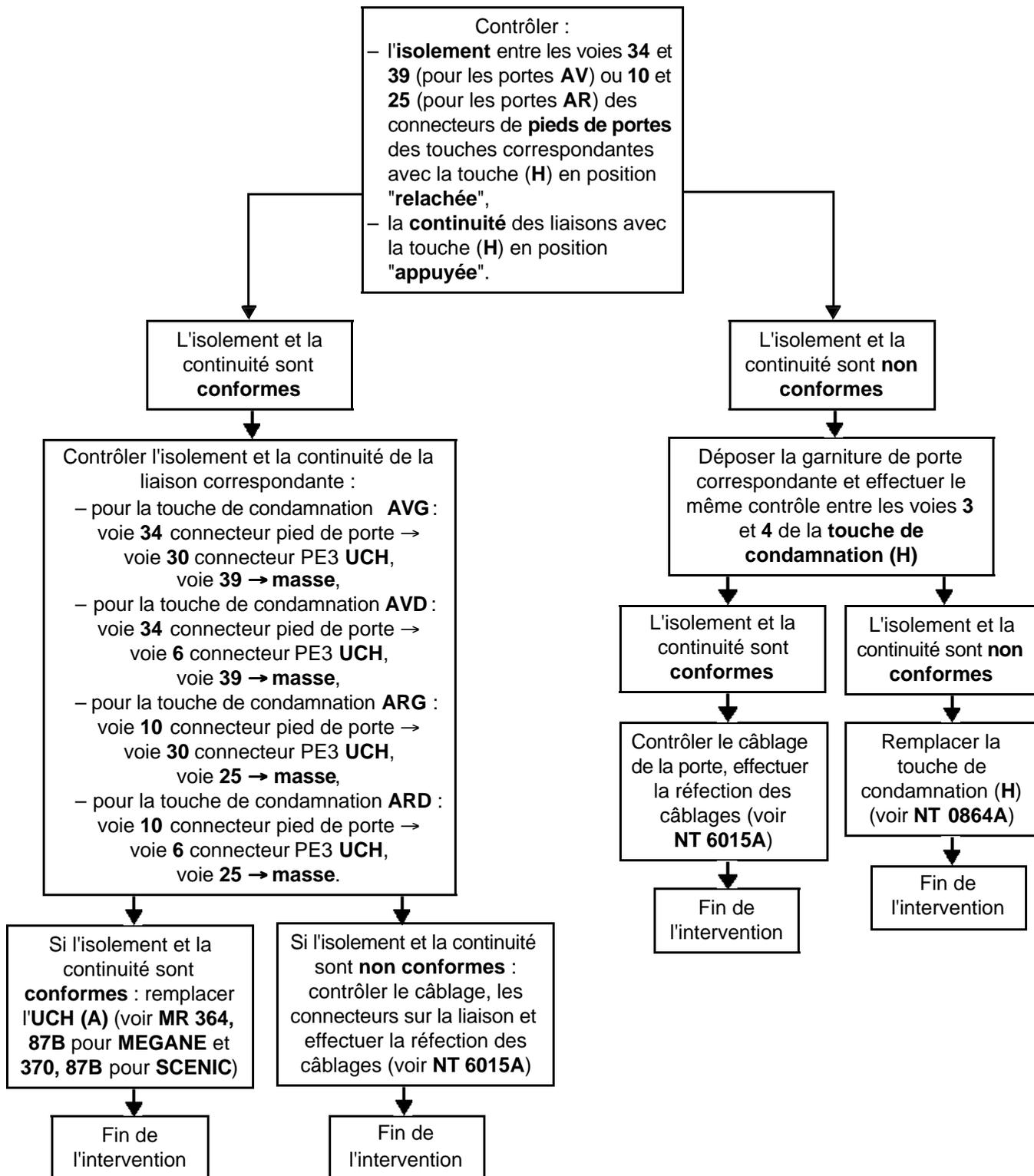
**OUI**

Voir opération **4.2**

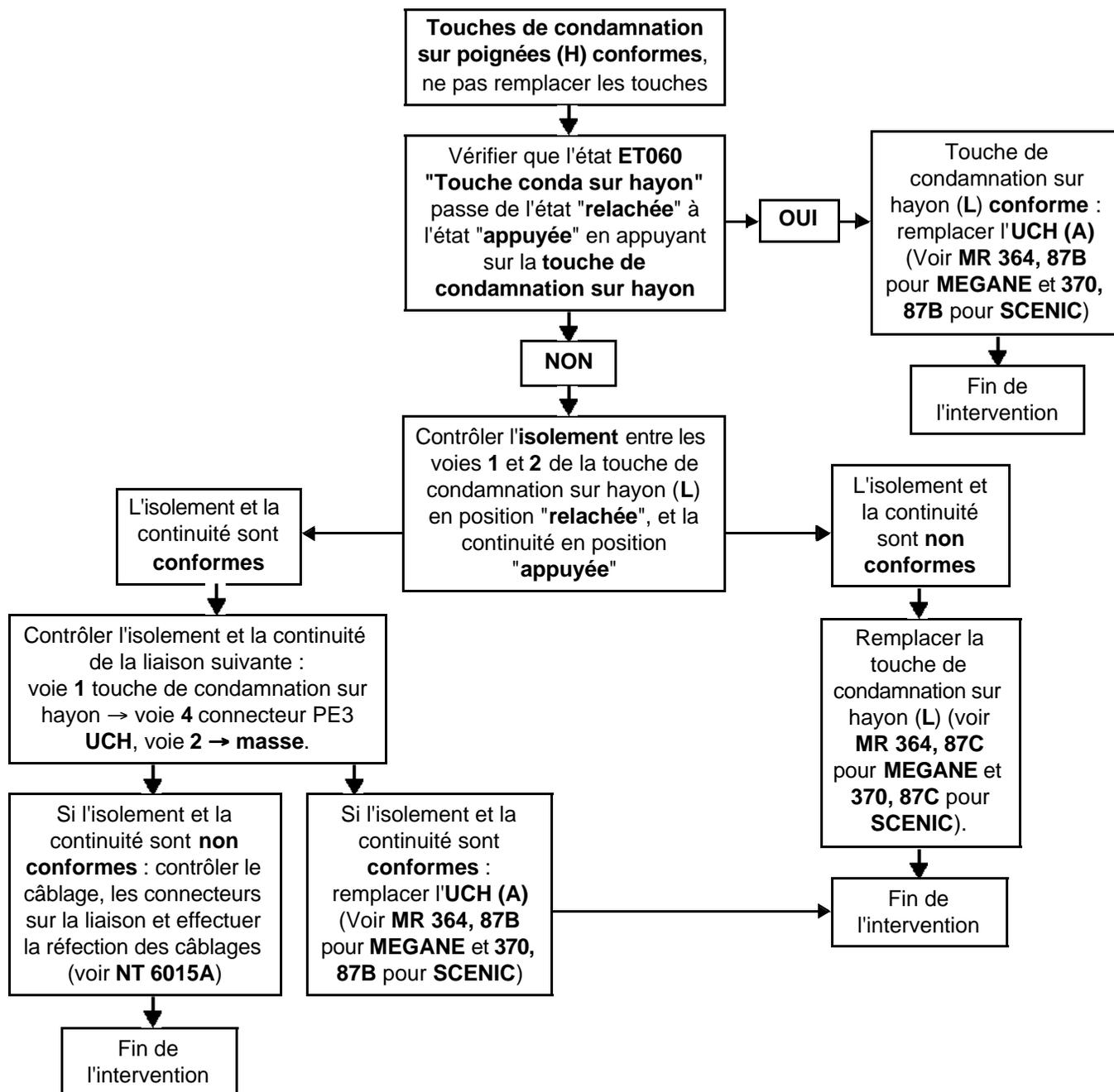
**NOTA**

Les signaux des boutons de condamnation sont regroupés en trois groupes, côté conducteur, côté passager et coffre.

### Opération 4.1



**Opération 4.2**



**OPERATION 5**

**Contrôle des antennes (G, J)**

A l'aide de l'outil de diagnostic **CLIP** :

- Effectuer le test du "**réseau multiplexé**".
- Entrer en communication avec l'**UCH (A)**.
- Vérifier qu'aucun défaut ne soit présent ou mémorisé.
- Sélectionner le mode "**diagnostic**" :
- Sélectionner le menu "**actuateurs**".
- Dans l'onglet "**accès**" activer la commande **AC037 "Diagnostic des antennes émettrices"**.
- Effectuer une lecture code défauts.

Pas de code défaut

Voir opération 5.1

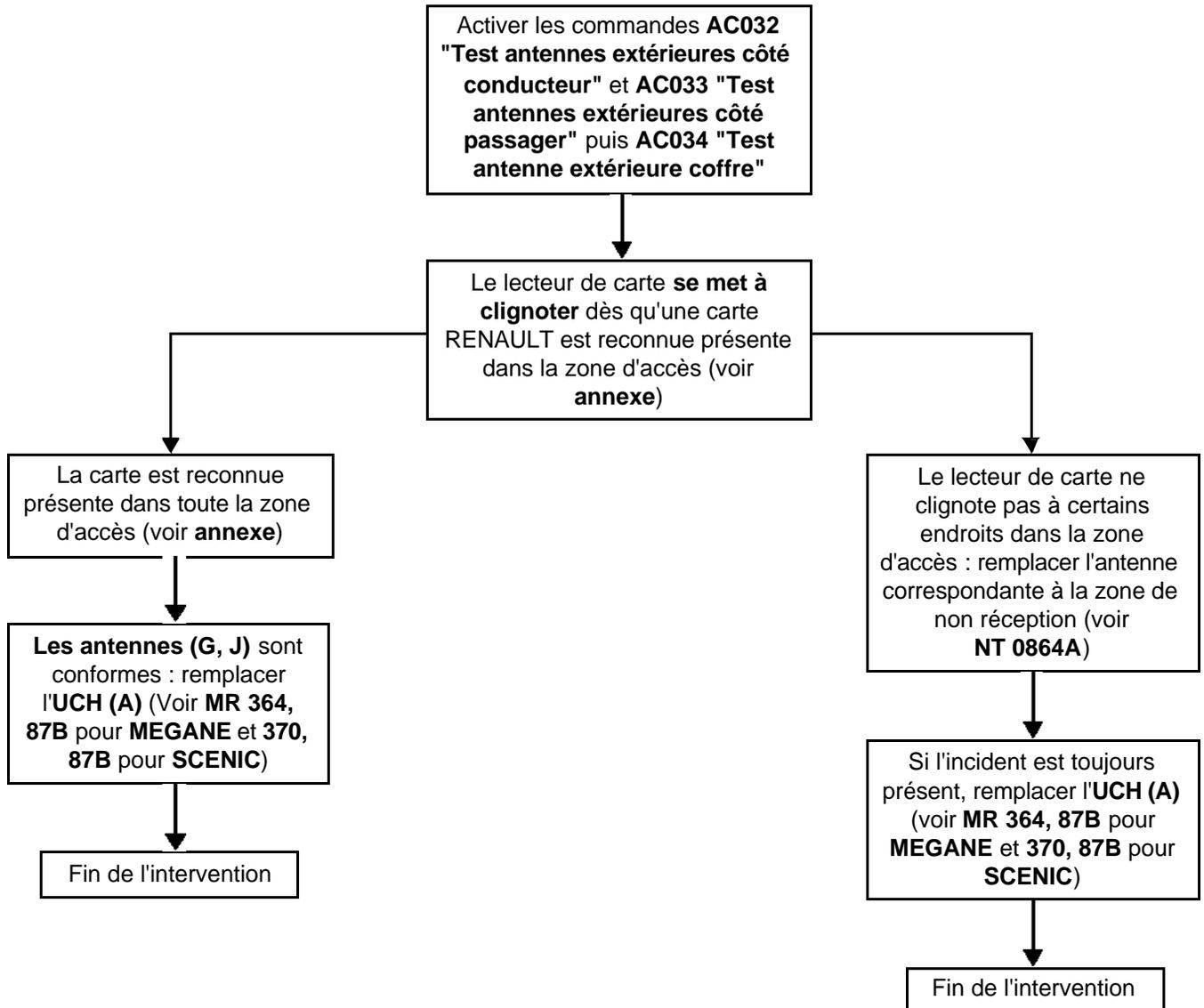
Un code défaut est présent

Voir opération 5.2

**NOTA**

Les commandes **AC032, 033 et 034** durent une minute. Ces commandes permettent de contrôler les zones d'accès mains libres autour du véhicule et fonctionnent même si la carte mains libres n'appartient pas au véhicule.

**Opération 5.1**



**Opération 5.2**

Si **DF023 "Circuit antenne extérieure avant conducteur"** :  
contrôler l'isolement et la continuité des liaisons : voie **1** du  
connecteur d'antenne → voie **39** connecteur PE3 40 voies  
**UCH**,  
voie **2** du connecteur d'antenne → voie **27** connecteur PE3  
40 voies **UCH**.

Si **DF024 "Circuit antenne extérieure avant passager"** :  
contrôler l'isolement et la continuité des liaisons : voie **1** du  
connecteur d'antenne → voie **34** connecteur PE3 40 voies  
**UCH**,  
voie **2** du connecteur d'antenne → voie **31** connecteur PE3  
40 voies **UCH**.

Si **DF025 "Circuit antenne extérieure arrière conducteur"** :  
contrôler l'isolement et la continuité des liaisons : voie **1** du  
connecteur d'antenne → voie **38** connecteur PE3 40 voies  
**UCH**,  
voie **2** du connecteur d'antenne → voie **28** connecteur PE3  
40 voies **UCH**.

Si **DF026 "Circuit antenne extérieure arrière passager"** :  
contrôler l'isolement et la continuité des liaisons : voie **1** du  
connecteur d'antenne → voie **32** connecteur PE3 40 voies  
**UCH**,  
voie **2** du connecteur d'antenne → voie **33** connecteur PE3  
40 voies **UCH**.

Si **DF032 "Circuit antenne extérieure coffre"** :  
contrôler l'isolement et la continuité des liaisons : voie **1** du  
connecteur d'antenne → voie **40** connecteur PE3 40 voies  
**UCH**,  
voie **2** du connecteur d'antenne → voie **29** connecteur PE3  
**UCH**.

Si l'isolement et la continuité  
sont **non conformes** :  
contrôler le câblage, les  
connecteurs sur la liaison et  
effectuer la réfection  
nécessaire (voir **NT 6015A**).

Si les liaisons sont  
**conformes**, remplacer  
**l'antenne** correspondante au  
code défaut (voir **NT 0864A**).

Si l'incident est toujours  
présent, remplacer l'**UCH (A)**  
(voir **MR 364, 87B** pour  
**MEGANE** et **370, 87B** pour  
**SCENIC**).

### RAPPEL SUR LE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME MAINS LIBRES :

#### Limites du système mains libres

Les incidents de condamnation, de décondamnation et de démarrage mains libres peuvent être ponctuels et localisés. Ils sont provoqués par une perturbation des ondes Radio Fréquences.

Des perturbations des ondes Radio Fréquences peuvent arriver si la carte RENAULT (I) se trouve :

- contre un paquet de cigarettes,
- contre un appareil électronique (PDA, téléphones portables...),
- contre un autre badge magnétique,
- contre une surface métallique (boîte à stylo...).

72 heures après la dernière condamnation, les capteurs optique (D) sont inactifs (l'UCH (A) coupe l'alimentation des capteurs pour une raison d'économie d'énergie). Il faut donc dans ce cas là tirer sur la poignée (E) (l'info "demande d'ouverture" est envoyée à l'UCH (A) grâce au switch de back-up) pour décondamner le véhicule et également réalimenter les capteurs optiques (D).

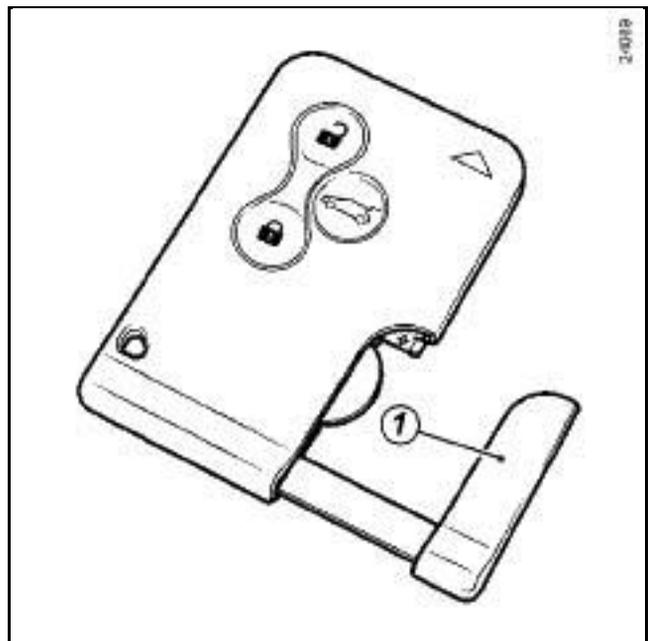
#### ATTENTION

Il ne faut pas ranger la carte RENAULT dans un lieu où elle pourrait être détérioré. Par exemple : assis sur la carte RENAULT rangée dans une poche arrière de vêtement.

#### Clé de secours intégrée 1

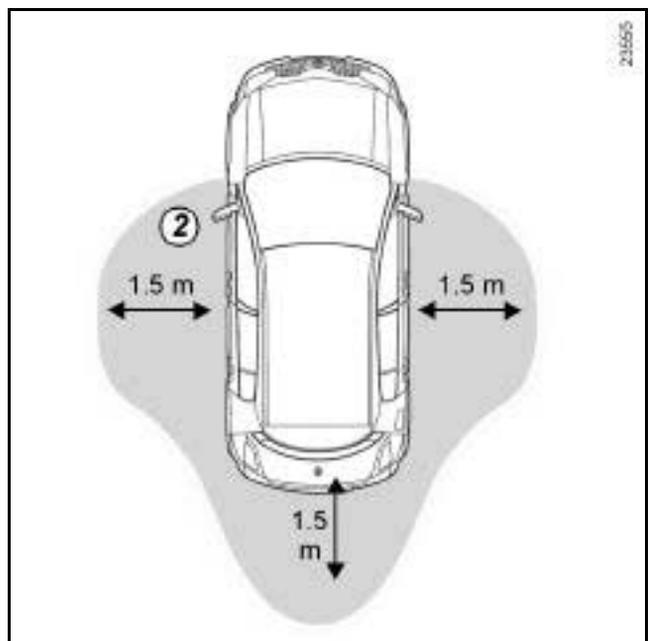
Son utilisation est exceptionnelle, elle sert à condamner ou décondamner la porte conducteur lorsque la carte RENAULT ne peut pas fonctionner :

- véhicule situé dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques ;
- utilisation d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la carte RENAULT ;
- usure de la pile de la carte RENAULT, batterie déchargée...



#### Carte RENAULT en mode mains libres :

Elle permet en plus des fonctionnalités de la carte RENAULT à télécommande, sans manipulation (en mode mains libres), la décondamnation/condamnation des ouvrants (portes, coffre) si la carte RENAULT est présente dans la zone d'accès 2.



### Condamnation des portes et du Coffre :

Carte RENAULT sur vous et dans la zone d'accès 2, portes et coffre fermés, appuyez sur la touche de condamnation **H** située sur une des poignées **E** ou la touche de condamnation **L** sur le hayon.

La condamnation est visualisée par deux clignotements des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



#### Nota

La présence d'une carte RENAULT est obligatoire dans la zone d'accès du véhicule pour permettre la condamnation par les touches (H, L).

Si un ouvrant (porte ou coffre) est ouvert ou mal fermé, ou si une carte est présente dans le lecteur de carte, il y a une condamnation/décondamnation rapide et pas de clignotement des feux de détresse ni des répéteurs latéraux.

### Décondamnation des portes et du coffre :

Carte RENAULT sur vous et dans la zone d'accès 2, approchez-vous du véhicule.

Dès que vous passez la main derrière une poignée **E** d'une porte, le véhicule se décondamne. Lorsque vous appuyez sur la touche de dé condamnation sur hayon **K**, seul le coffre se décondamne. La décondamnation est visualisée par un clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.



Si vous désirez vérifier la condamnation, après une condamnation par la carte RENAULT ou par les touches situées sur les poignées, vous disposez d'environ trois secondes pour actionner les poignées de portes sans dé condamnation. Ensuite le mode mains libres est de nouveau actif et toute action sur la poignée provoque la décondamnation des portes.

# MECANISMES D'OUVRANTS LATERAUX

## Données administratives

# 51A

### DONNEES ADMINISTRATIVES

#### Période d'intervention

– Sur réclamation client.

#### Pièces nécessaires

Selon catalogue "Pièces de rechange" ou Dialogys.

1	Carte Renault mains libres
1	Module capteur optique
1	UCH
1	Poignée extérieure de porte
1	Antenne poignée de porte
1	Touche de condamnation hayon
1	Touche de décondamnation hayon
1	Antenne P/CFR (hayon)
1	Faisceau électrique

### Temps nécessaire (susceptible d'être utilisé)

#### MEGANE II

Code	Désignation	Temps
0311	Contrôle complet calculateur Etats et paramètres	0,3
8495	Remplacement Carte Renault mains libres y compris apprentissage, pour une ou plusieurs	0,5
7005	Dépose repose garniture de porte Pour une porte avant	0,9
7006	Dépose repose garniture de porte Pour une porte arrière	0,6
7137	Dépose repose garniture de hayon	0,3
5004	Dépose repose poignée extérieure de porte	0,4
5550	Dépose repose antenne d'ouverture et touche de condamnation sur poignée de porte	0,1
8404	Dépose repose touche de décondamnation sur hayon	0,2
8452	Dépose repose touche de condamnation sur hayon	0,3
8424	Dépose repose antenne d'ouverture sur hayon Coupé, 5 portes	0,4
8443	cabriolet	0,2
8475	berline 4 portes	0,7
8476	pour Estate	1,0
5137	Remplacement module de poignée extérieure	0,5
8382	Dépose repose UCH apprentissage	1,5

# MECANISMES D'OUVRANTS LATERAUX

## Données administratives

# 51A

### SCENIC II

Code	Désignation	Temps
0311	Contrôle complet calculateur Etats et paramètres	0,3
8495	Remplacement Carte Renault mains libres Y compris apprentissage, pour une ou plusieurs cartes	0,5
7005	Dépose repose garniture de porte Pour une porte avant	0,7
7006	Dépose repose garniture de porte Pour une porte arrière	0,5
7137	Dépose repose garniture de hayon	0,4
5004	Dépose repose poignée extérieure de porte	0,4
5550	Dépose repose antenne d'ouverture et touche de condamnation sur poignée de porte	0,1
8404	Dépose repose touche de décondamnation sur hayon	0,2
8404	Dépose repose touche de condamnation sur hayon	0,2
8424	Dépose repose antenne d'ouverture sur hayon	0,3
5137	Remplacement module de poignée extérieure	0,6
	Dépose Repose UCH y compris apprentissage	
8382	Direction à gauche	2,1
8398	Direction à Droite	1,7

### Destination des pièces déposées

– Selon les directives garantie.

### Eléments de codification

#### • Avec PG&CS

– Référence cause : **selon catalogue "Pièces de rechange" ou Dialogys.**

#### • Sans PG&CS

– Code NITG : Selon pièce cause.

#### • Avec ou sans PG&CS

– Code fournisseur : Selon pièce cause.

– Code ressenti client : **7P**

### NOTA

Toutes facturations de pièces et/ou de TM supplémentaires non pris en compte dans cette note devront faire l'objet de justifications dans la DRG.